

*Questions orales*

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si oui ou non il a discuté de ce problème au sein du cabinet ou avec les banques, afin de réclamer un traitement de faveur pour les petites entreprises, en matière de taux d'intérêt? S'il ne l'a pas fait, le ministre est-il prêt à envisager d'ajouter à la loi sur les prêts aux petites entreprises une disposition accordant aux propriétaires de petites entreprises des capitaux d'exploitation à taux préférentiel?

**M. Abbott:** Monsieur l'Orateur, j'estime que l'un des aspects les plus importants de mes fonctions consiste à recommander au ministre des Finances et à d'autres ministres directement responsables de la politique économique, des idées comme celle que vient tout juste d'exprimer le député. Je tiens quand même à répéter que s'il croit que le gouvernement ne se préoccupe pas des répercussions de la hausse des taux d'intérêt sur la petite et moyenne entreprise, il se trompe. Je n'en estime pas moins que nous devons avant tout nous efforcer de rétablir, aux yeux du monde entier, la stabilité des économies nord-américaines. C'est pourquoi je l'invite, lui et ses semblables, à adopter une attitude réfléchie devant ce problème.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Ce qu'il nous faudrait, ce sont des élections.

**M. Jelinek:** Monsieur l'Orateur, les belles paroles du ministre ne sont d'aucun secours pour les petites entreprises. J'ai deux questions à poser au ministre. D'abord, pourrait-il nous dire quelles mesures il a prises, si jamais il en a pris, pour venir en aide à la petite entreprise à cet égard? J'aimerais qu'il me dise exactement s'il a pris des mesures ou s'il entend en prendre pour aider les petits chefs d'entreprise dans ce cas bien précis.

● (1432)

**M. Abbott:** Monsieur l'Orateur, en juin dernier, certaines mesures d'aide à la petite entreprise ont été présentées. D'autres ont été présentées, et le député est au courant. Je répète qu'il n'entre pas dans mes attributions d'annoncer des politiques touchant directement la petite entreprise. Mes attributions consistent à m'employer après du ministre des Finances pour lui faire admettre des suggestions du genre de celle qui figurait dans la dernière partie de la question précédente du député. Je puis lui assurer que c'est exactement ce que je fais et que je continuerai de faire dans les semaines à venir.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS****L'ACHEMINEMENT DU GRAIN VERS LES PORTS D'EXPORTATION**

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports au sujet des difficultés de transport auxquelles l'industrie céréalière se heurte constamment. Un haut fonctionnaire de la Commission du blé vient de déclarer que les exportations de céréales canadiennes sont forcément plafonnées à 21 millions de tonnes métriques, parce que c'est là le volume maximum que notre réseau de transport peut matériellement acheminer.

C'est le même volume exactement de 21 millions de tonnes que nous avons eu pour la campagne record de 1972-1973, dont le ministre nous parle si souvent. Je demanderai donc au ministre comment il peut se justifier de laisser perdre ainsi de

[M. Jelinek.]

nouvelles ventes, malgré les engagements pris par le gouvernement à la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest en 1973 et les promesses faites par l'équipe libérale pendant la campagne électorale de 1974, lorsqu'elle s'était engagée à réaménager le transport des grains depuis le grenier jusqu'au navire mouillant dans le port. Est-ce que le ministre peut donner aujourd'hui une nouvelle lueur d'espoir aux producteurs canadiens, qui sont de plus en plus dégoûtés par notre incapacité à acheminer les céréales quand des possibilités d'exportation se présentent?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports et ministre de la Justice):** Oui, monsieur l'Orateur, je puis rassurer le producteur céréalier qui exporte de par le monde. Cette année, nous avons parlé du défi qui consiste à acheminer si possible 23 millions de tonnes, au lieu de 21. Qu'il soit bien entendu que ces chiffres dépassent en réalité le volume de toutes les récoltes annuelles, hors celles d'une campagne absolument phénoménale. Donc, nous sommes en mesure de transporter une production record, avec en plus une certaine marge.

La question qui se pose est celle de savoir jusqu'où il faut aller dans l'augmentation des capacités. Moi, j'ai déjà affirmé il y a des années qu'il fallait pouvoir transporter un milliard de boisseaux de grain, et non pas les 850 ou 870 millions de boisseaux dont je parle en ce moment. Je pense que c'est encore vrai. Pour cette raison, nous achetons des wagons-trémies et nous réparons et nous reconstruisons des lignes secondaires à très grande échelle. Nous réduisons considérablement le temps de relâche de notre matériel, ce que le rapport Snaively démontrera dès qu'il pourra être distribué aux députés. Il y a actuellement une enquête en cours sur la question globale des éléments de réseau nécessaires à un transport plus rapide des grains. Naturellement, puisque nous voulons transporter de plus forts volumes, nous tenons à le faire de façon efficace et à moindre frais.

**M. Mazankowski:** Monsieur l'Orateur, le ministre sait sûrement que nous avons dû reporter de la dernière campagne agricole à la campagne actuelle la vente d'un million et demi de tonnes de grain destinées à l'exportation et que d'autres ventes seront reportées au cours de la présente campagne en ce qui a trait aux expéditions à partir de Thunder Bay. Le ministre devrait aussi savoir que la Commission du blé a dû refuser de vendre à l'étranger quatre millions de tonnes de grains. Le ministre devrait aussi savoir que nous nous trouvons dans une situation...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a-t-il l'intention de poser une question?

**M. Clark:** Il répond en fait à la question du ministre.

**M. l'Orateur:** Je ne savais pas, pour répondre au chef de l'opposition, que celui qui posait les questions devait répondre à la question précédente.

**M. Mazankowski:** On ne peut laisser passer la déclaration du ministre sans la relever.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne demande pas à personne de laisser passer quoi que ce soit. C'est une période pour poser des questions.

**M. Clark:** Et recevoir des réponses.